

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



*Sospel,  
La newsletter de mon village*

**Mardi 6 octobre 2015 - Newsletter n°44**

## **Présentation du rapport d'audit des finances de la commune**

**Ce 24 septembre 2015, une réunion publique a été organisée pour la présentation de l'audit financier des comptes de la commune, réalisé sur une période de 2008 à 2014.**

Les raisons qui nous ont conduits à engager cet audit sont doubles :

Il s'agit tout d'abord d'une demande forte de la population qui a régulièrement exprimé un besoin de transparence quant à la comptabilité de la commune et sa gestion. Nous y avons donc répondu favorablement.

Ensuite, la réalisation d'un audit permet d'avoir une vision extérieure, indépendante et non biaisée de la situation comptable de la commune. Cette vision est essentielle pour les citoyen(ne)s mais également pour les élu(e)s qui peuvent ainsi conforter les orientations prises et mieux anticiper les décisions à venir.

### **Les principaux résultats de l'audit**

Depuis 2008, début de la période étudiée, l'équilibre des comptes (recettes réelles / dépenses réelles) est très instable. A aucun moment pendant la période étudiée, il n'a pu être identifié une stabilité structurelle dans les chiffres qui permettrait de dégager une tendance, une orientation maîtrisée du budget.

Fin 2013, la commune bénéficiait d'une légère épargne (722 000€), due notamment à l'enregistrement de recettes exceptionnelles tirées de la vente de biens immobiliers et du remboursement de sinistres par les assurances.

En 2014, les comptes font apparaître un investissement, sans précédent pour la commune, de près de 3 millions d'euros, destiné à la rénovation de la cathédrale, à la requalification du Malpertus, à l'installation de la vidéosurveillance, et à la réalisation des parking de Maulandi et de l'abbaye. Ces travaux ont tous été engagés durant la période pré-électorale. Toutefois, des difficultés liées aux montages administratifs des dossiers de financement n'ont permis leur mise en œuvre qu'en fin 2013. Or, l'investissement engagé est bien supérieur à l'épargne réalisée en 2013, et bien supérieur à la capacité du fonds de roulement (somme d'argent constamment disponible pour couvrir les dépenses courantes) Par ailleurs, ces dépenses ne pouvaient faire l'objet d'un recours à l'emprunt pour deux raisons: premièrement, une capacité d'emprunt négative en 2013/2014 et deuxièmement, des emprunts déjà réalisés en 2013 pour des opérations similaires. Même si ces investissements, subventionnés de 30 à 80%, seront partiellement compensés à terme, ces dépenses hors norme ont grandement mis à mal l'épargne de la commune pour l'exercice 2014.

**En synthèse :** Les dépenses courantes ne s'équilibrent pas avec les recettes. Cette situation, ne permet donc pas de réaliser des projets d'envergure car le recours à l'emprunt est impossible. Or, le financement de ce type de projet ne peut être bâti que sur le seul

versement de subventions.

L'analyse complète est consultable [ci-dessous](#).



*Remarque* : Il est important de noter que les projets évoqués dans cet audit sont hypothétiques. Ils ont été listés en fonction des besoins de la commune pour la réalisation de la partie “prospective” de l'étude.

### **Les pistes d'action**

Ainsi, afin de rééquilibrer les comptes de la commune, deux solutions seraient envisageables: augmenter les recettes et/ou restreindre les dépenses.

**1/ Augmenter les recettes** : cette augmentation peut passer par une hausse de la “richesse fiscale” de la commune. La richesse fiscale doit être entendue comme étant le résultat d'une modulation du calcul des taxes locales (taxe foncière, taxe d'habitation). Cependant, une hausse de 30% des recettes serait nécessaire sur 4 ans pour arriver à équilibrer les dépenses si cette unique solution était envisagée. Il semble évident que cette stratégie seule est donc à écarter. Néanmoins un choix juste et nécessaire devra être fait au fil du temps pour rétablir l'équilibre.

**2/ Réduire les dépenses** : Réaliser des économies de fonctionnement peut passer par la baisse des charges du personnel de la commune, difficile, car ces charges sont incompressibles à court terme et les salaires sont fixés par la loi. Toutefois, une réduction de personnel pourra être envisagée par le biais de départs à la retraite non remplacés, le non renouvellement de contrats précaires, et une meilleure gestion des heures supplémentaires. Il est important de réaliser que ces économies de personnel auront inévitablement un impact sur le choix des services proposés aux citoyen(ne)s.

Le second poste d'économies de fonctionnement repose sur la réduction des dépenses du quotidien, via une rationalisation des achats et la réduction de gaspillage (papeterie, électricité, etc.). Cette stratégie a d'ores et déjà été mise en place en 2015 (pose de robinets thermostatiques pour des économies de fluides dans les écoles et bâtiments communaux, essais de "prises intelligentes" dans les services pour des économies d'électricité, mise en place de marchés pour les fournitures). A ce jour, l'équipe municipale applique un contrôle rigoureux sur toutes ces dépenses récurrentes et les résultats sont encourageants.

**A la lumière de cette analyse, il nous appartient donc aujourd'hui de proposer des solutions réalistes, pragmatiques, pour le budget 2016. Dans cette situation, seuls des**

**projets raisonnables et mûrement réfléchis pourront être envisagés.**



[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)